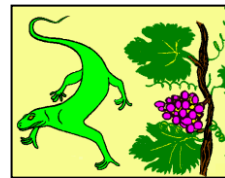


# COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS



Fondé en 1947

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Dimanche 17 avril 2016 au CMA BROQUIER

En présence de :

Béatrice ASTIER, Présidente du CIQ de la TREILLE, accompagnée des membres du Conseil d'Administration.

Mme Valérie Boyer, Députée Maire, nous a fait l'honneur de sa présence ainsi que les élus de l'équipe municipale :

- Conseillers municipaux : Mr RAVIER, Mme SAVON (Conseillère Régionale)  
et Mr REY (Conseiller départemental),

Adjoints d'arrondissement : Mr AUDIBERT, Madame RETALI, Mr NEMETH

- Conseillers d'arrondissement : Mme PELLIGRINI, Mme PEREZ, Mr AGU, Mme PELLEGRINI

Début de la séance à 10 h 30 par les remerciements adressés aux élus et aux personnes présentes.

### RAPPORT MORAL :

- Rappel du rôle du CIQ,
- 70 adhésions familiales pour 2015
- Ressources : cotisations, subventions éventuelles, bénéfiques réalisés à l'occasion de manifestations organisées par le CIQ,
- Renouvellement en juin 2015 de la Convention avec la Mairie de Secteur pour l'utilisation du CMA
- Participation avec les CIQ du secteur aux samedis de l'Avent à l'Eglise de la Valentine
- Participation à des réunions concernant le quartier :
  - 3 avec la police municipale et nationale
  - 2 avec la Mairie de secteur
  - **3 réunions** dans le cadre de la fédération des CIQ du 11<sup>e</sup> arrt
  - 2 réunions avec Mr OMIROS de la Mairie de secteur et Mr CENTOLA de MPM sur site concernant la voirie principalement.
  - 2 réunions avec les CIQ et associations du secteur et la paroisse et des représentants de la mairie de secteur pour participer aux Fêtes des Lumières à l'Eglise de la Valentine

### PROJETS 2016:

Volonté de continuer à :

- défendre la qualité de la vie,
- animer le quartier,
- augmenter le nombre d'adhésions,
- intensifier nos actions et animations avec les associations du quartier et les CIQ environnants

-O-O-

### RAPPORT D'activité :

Le Conseil d'Administration du CIQ se réunit une fois par mois, (chaque deuxième mardi), tout adhérent peut participer à ces réunions, tout en prévenant à l'avance.

Le CIQ est organisé en commissions responsables, en charge des activités présentées dans les diapositives suivantes :

URBANISME : Commission urbanisme :

- Claude BOUTIN
- Michel DURBEC
- Jacques PULLINO
- Lucien SCHISANO

- **RÉUNION AVEC MR REY ET AU SUJET DE LA RD4d**

A compter du 1er janvier 2017, les routes départementales situées dans la métropole doivent faire « l'objet d'une convention entre le département et la métropole. Cette convention organise le transfert de cette compétence à la métropole ou en précise les modalités d'exercice par le département en cohérence avec les politiques mises en œuvre par la métropole».

\* Achèvement des études préliminaires : Novembre 2016

- **PERMIS D'AMÉNAGER : VALLON DES DOUCES**

Nous avons eu connaissance tardivement et par hasard de deux permis d'aménager en vue de la création au total de 12 lots d'habitation sur le Vallon des Douces. Nous avons récupéré le dossier des permis au Service de la mairie de Marseille et avons contacté l'Association Pluence Cadre de Vie qui a bien voulu nous relayer pour étudier ce dossier complexe et nous l'en remercions vivement. M. Jourdain, président de l'association, nous fait un compte-rendu de l'action :

« Après être d'abord intervenue par des recours gracieux contre les autorisations d'aménagement, l'Association Pluence Cadre de Vie a pris contact avec les propriétaires des terrains : la famille Swaton et la Fondation de France, qui vont opérer conjointement dans le vallon des Douces. Un protocole d'accord est en cours de rédaction, afin que le passage des camions et engins pour l'aménagement général puis la construction des habitations sur les lots en zonage UM1 selon le Plan Local d'Urbanisme, se fasse par la route d'Allauch et non par le chemin de Pluence. Il est aussi prévu que puissent être créés des accès utiles aux parcelles de deux riverains directement impactés, qui se sont activement manifestés dès l'apparition du projet.

La démarche a aussi l'intérêt de marquer l'avenir agricole des surfaces de plusieurs hectares situées en zonage A dans les permis d'aménager.

Mme Valérie Boyer rajoute qu'elle nous assure que cette zone agricole va « sanctuariser » cet espace afin de ne pas multiplier les nouvelles constructions. Une réunion d'échange en Mairie de secteur avec la famille Swaton-Manzon s'est tenue dans ce sens.

Mr Maurice Rey appelle notre attention sur le problème de la sécurisation de la sortie des véhicules sur la Route d'Allauch (RD4d) sachant que les travaux d'aménagement devront être pris en charge par les promoteurs.

-O-O-

## **VOIRIE et CADRE DE VIE**

Béatrice ASTIER

### **1 - Mairie Centrale et Mairie de Secteur**

#### **Demandes Réalisées :**

- Sécurisation montée portenseigne
- Nettoyage grille évacuation des eaux de pluie de la place thouvenin
- Nettoyage tags route de la treille et terminus du 12s
- Réparation Nids de poule chemin de pluence
- Installation d'un Panneau signalisation cma Broquier
- Miroir sur le mur de l'école enfin doublé en février 2016
- Réparation mur cassé rte treille niv 119 rte de la treille
- Corbeille vigipirate réinstallée terminus 12s
- Inauguration de la Fresque sur le mur de l'Ecole en septembre 2015

#### **Demandes en cours ou en attente**

- demande d'éclairage supplémentaire 4 chemin des Bellons et une création d'éclairage pour la montée Portenseigne
- un panneau « priorité à droite » dans la traverse carriero dei tambourinaires va être remplacé dans le chemin en hauteur puisque le premier qui avait été posé a été enlevé
- Réparation muret cassé route de la Treille au niveau du terminus
- Limitation de vitesse chemin des bellons : dispositif de chicanes afin de ralentir les véhicules descendant à vitesse excessive le chemin des bellons (

- **CHEMIN DE PLUENCE :**

- nous avons demandé un marquage au sol au niveau du lotissement les bastides de pluence
- panneaux danger rétrécissements entre le 41 et le 32
- étude sécurisation croisement la treille pluence

- **CHEMIN DE LA CLUE :**

Le desherbage n'est effectué que sur les zones acquises par la ville de Marseille : c'est donc au propriétaire de le faire. Sur ces mêmes zones, il y a des arbres qu'il faudrait entretenir et qui touchent les fils téléphoniques mais cela est sans danger, d'après les techniciens de MPM

\*la deuxième tranche des travaux ne peut être programmée tant que ces zones ne sont pas acquises

\*des ralentisseurs sont prévus

Par ailleurs, nous avons demandé à Mme Valérie Boyer de nous soutenir sur deux demandes :

L'une concerne la pose PANNEAUX POUR aiguiller les TOURISTES et promeneurs :

Nous avons été alertés par me Boutin, présidente des Amis de Marcel Pagnol sur le problème des touristes et promeneurs perdus et abandonnés à eux mêmes.

Nous avons adressé un courrier à Vlasto chargé du tourisme à la mairie centrale pour installer des panneaux indicateurs

L'autre courrier concerne les BERGES DU CANAL.

Mr FAUCON : Dr Sté des Eaux de Marseille : pour l'ouverture des berges du canal entre le chemin de pluvence et le village

Ces courriers sont soutenus et relayés par Valérie Boyer, Maire de secteur

-O-O-

## ANIMATIONS

- o Patricia PAPPALARDO -Michel DURBEC- Clémence CUVELIER

### ANIMATIONS 2015

- 1<sup>er</sup> Mai Vide Grenier
- Commémorations du 8 Mai et du 11 novembre
- 29 avril : soirée MCC
- 17 Mai, Journée Vélo avec la Fédération du 11<sup>ème</sup>
- Fête des voisins
- Concours de Crèches
- Loto 24 janvier
- Samedi 28 mai : Journée du Vélo dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement
- 

### PROJETS ANIMATION

- 29 Avril :  
Soirée au profit de Mécénat chirurgie cardiaque
- 1<sup>er</sup> Mai :  
Vide vitrines  
Vide Grenier (réservé aux habitants du village)
- 8 MAI  
Commémoration
- Samedi 29 mai :  
Journée du Vélo : encadrée par la Fédération des CIQ du 11<sup>è</sup> arrt
- Fête des voisins : la date est à fixer au mois de juin

-O-O-

## SITE INTERNET

→ Son adresse: [www.ciqlatreille.com](http://www.ciqlatreille.com)

Vous y trouverez:

- toutes les informations sur : l'Organisation, Comptes Rendus de réunion, agenda, actions du CIQ,
- les animations proposées par les associations de notre village,
- Ouvert à toutes les associations de La Treille.
- des photos, des articles, des ECHO....

*Ce site vous appartient ....faites le vivre!*

-O-O-

## L'ECHO... votre journal de La Treille

- o Béatrice MAGNAN

Il paraît 4 fois par an, il est distribué :

- au CMA,
- à l'épicerie de la Germaine
- à la sortie de l'église lors des fêtes,
- À la pharmacie des Camoins
- par abonnement : informations via Claude Boutin ou le site internet [www.ciqlatreille.com](http://www.ciqlatreille.com).

Il relate les évènements relatifs à la vie du village : Chaque association ou entité (le cercle, l'entraide, l'école, les amis de Marcel Pagnol, les familles, la paroisse) insère ses activités.

## **SECURITE**

Béatrice ASTIER

Nous avons des réunions mensuelles avec les autres CIQ du 11è et la Police municipale et nationale afin de faire remonter nos problèmes de sécurité.

Pour notre secteur, nous avons connaissance de peu de méfaits ou alors tardivement  
Surtout de cambriolage ou de dégradation de véhicule sur le parking en face du cimetière  
ou bien des incivilités comme les tags.

\*Une autre incivilité malheureusement vient s'ajouter mettant nos nerfs à dure épreuve : ce sont les nuisances sonores l'été : nous devons constater malheureusement qu'il y a de plus en plus de personnes qui ne se gênent pas pour porter le volume de la musique au maximum

Essayez en premier lieu de contacter les « fêtards » pour régler le problème à l'amiable.

Mais si vous n'obtenez pas de résultat, n'hésitez pas à appeler le 17, même plusieurs fois.

Vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre pour constater le trouble de 22h à 7h : vous devez donner le nom si possible mais surtout l'adresse exacte.

Une amende forfaitaire peut leur être infligée à hauteur de : 68 € si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant) 180 € au-delà de ce délai.

\*N'hésitez pas à porter plainte au commissariat. Ce sont ces plaintes qui augmentent les chiffres des statistiques concernant la sécurité de notre quartier : commissariat du 11è à St Marcel ou du 12è BdCharles Kaddouz ou faire le 17

Je vous rappelle que vous pouvez remplir une Preplainte : sur internet pour toute infraction d'atteinte aux biens ou dont l'auteur n'est pas connu

Sur le site <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Vous serez contacté dans les 24h pour avoir un rendez-vous pour signer votre plainte.

En cas d'urgence ou d'agression par contre faire le 17

\*L'installation d'une caméra est prévue à l'intersection chemin de Pluence et route de la Treille : la date est encore inconnue  
Il serait indispensable qu'une autre caméra soit installée au niveau du parking en face du cimetière par rapport aux nombreux véhicules visités ou vandalisés ou pillés.

Nous avons demandé à M Coulet adjoint à la sécurité à la mairie de secteur de faire remonter cette demande à Mme Pozmentier adjoint au maire à la sécurité.

EN CE QUI CONCERNE LA VITESSE, DANS LE VILLAGE NOUS DEMANDONS INSTAMMENT AUX RIVERAINS UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR TRAVERSER LE VILLAGE A FAIBLE VITESSE AINSI QUE LA DESCENTE ROUTE DE LA TREILLE,

### **DEBROUSSAILLAGE ET BRÛLAGE :**

- **Rappel : Tout brûlage est interdit sur tout le territoire des BDR**
- SAUF EN ZONE FORESTIERE où le brûlage est soumis à conditions.
- Il faut apporter ses déchets à la déchèterie.
- Il faut connaître la zone exacte où on habite et vérifier auprès de l'Urbanisme (site de MPM) si on est en zone forestière ou urbaine.
- Dans tous les cas il faut débroussailler son terrain soit sur la totalité si on est en zone urbaine soit à l'intérieur d'un rayon de 50 m autour des constructions et 10 m des voies d'accès, si on est en zone forestière

Toutefois, les textes sur le Brûlage et le débroussaillage étant peu clairs à la compréhension du public, une circulaire est en cours de rédaction par le Service de Mr Ruas, Conseiller Municipal délégué au Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, à la prévention et à la gestion des risques urbains

-O-O-

## **PROPRETE**

Béatrice ASTIER

Nous pouvons noter une amélioration globale de la qualité du ramassage et de la régularité même ainsi qu'au niveau des poubelles jaunes.

Nous vous encourageons à effectuer le tri et à bien respecter les consignes afin de ne pas polluer l'intérieur du container.

Vous trouverez sur notre site internet ainsi que sur le site TRIONSNOSECHETS.COM, tous les conseils à ce sujet

Les dépôts sauvages appelés « jets clandestins » sont toujours à déplorer

Bien qu'interdits ces dépôts sauvages sont nettoyés régulièrement par les services de la Propreté

Les deux points noirs du quartier sont l'un : angle chemin de Pluence chemin de la Clue à côté des containers de recyclage. L'autre point noir : devant le 122 route de la Treille.

Ces deux sites ont été signalés à la Police de la Propreté qui effectue des rondes systématiques et verbalise les personnes prises en flagrant délit.

Ces amendes peuvent aller de 35 à 1500 euros, si une voiture a été utilisée car cela est considéré comme faute aggravée.

- 3 Campagnes de désherbage par an : printemps (1 au 15 avril) -été et automne

### VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS : APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

-O-O-

## RAPPORT FINANCIER

Claude BOUTIN, notre trésorier, détaille le bilan point par point, annonce les chiffres et les commentaires

- ✓ *-Bilan 2015 : perte de 208,80*

Le détail des comptes est à votre disposition

### VOTE DU RAPPORT FINANCIER : ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ

-O-O-

## CONSEIL d'ADMINISTRATION

- Il se compose aujourd'hui de 14 membres :
  - Béatrice ASTIER
  - Anne Dominique BONDURAND
  - Claude BOUTIN
  - Clémence CUVELIER
  - Mario De CESARE
  - Michel DURBEC
  - Béatrice MAGNAN
  - Alain MINKO
  - Yannick OHANESSIAN
  - Patricia PAPPALARDO
  - Michel PORTENSEIGNE
  - Jacques PULLINO
  - Lucien SCHISANO
  - Hélène VIGNARD

Conformément aux statuts en vigueur nous devons renouveler nos membres par tiers.

Cette année les membres sortants sont : Michel Portenseigne, Alain Minko et Claude Boutin. Ces trois conseillers sollicitent le renouvellement de leur mandat de trois ans qui est accepté à l'unanimité et nous les en remercions.

- le maximum de membres peut atteindre 18 d'après nos statuts, il reste 4 places à pouvoir ....
- Trois candidats proposent leur candidature que nous acceptons avec plaisir : Mr Raymond Cazarely-Mme Janys Santoro et Mme Odile Jourdain.

## QUESTIONS / REPONSES :

**Question :** PROBLEME DE DEBIT INTERNET :

Lionel Pessoa, l'un de nos adhérents nous signale qu'une pétition est en cours de signatures pour demander aux opérateurs un plus grand débit ou l'installation d'un relais supplémentaire, le secteur de la Treille étant très mal desservi.

**Réponse :** Mme BOYER va se ressaisir de ce dossier.

**CIQ :** Vous êtes invités à le contacter pour signer la pétition pour présenter principalement à Orange. Ce sont les opérateurs qui devront prendre en charge les installations.

**Question :** PROBLÈMES DIVERS CHEMIN DE LA CLUE :

**Réponse :** une visite sur place est prévue avec les services de la Mairie

**Question** : PROBLEMES DE STATIONNEMENT GÊNANT DANS LE VILLAGE

Signalement : Une voiture est stationnée au même endroit de manière quasi permanente chemin des Bellons, sur un espace qu'il serait nécessaire de laisser disponible pour une éventuelle manœuvre de recul en cas d'embouteillage.

**Réponse** : La configuration du village rend difficile le stationnement, les habitations ancestrales n'ayant pas de garage. Les problèmes de circulation proviennent essentiellement de l'augmentation du flux de véhicules traversant le village pour se diriger vers la Valentine ou vers Allauch, étant donné la densification du Haut du Village. La réponse serait peut-être de régler la traversée du village mais en aucun cas de verbaliser. Une prise de contact avec les propriétaires des véhicules concernés serait également conseillée.

**RD4d**

**Mr Maurice REY**, Conseiller Départemental, nous informe que les études sur la RD4d seront finalisées en novembre 2016 ainsi que le choix des voies dont l'entretien sera transféré à la Métropole ou au Département. Un cofinancement des travaux est possible.

Des rampes d'appui ont été installées au niveau de l'escalier sur le cimetière de la Treille.

**Mme BOYER** nous liste les travaux effectués sur notre secteur et leur montant et nous donne les informations suivantes :

- Site internet de la Mairie 11&12 remis à neuf
- Festival de la MOLINE : prévu la première semaine de juillet et celui de la BUZINE : dernière semaine d'août : le thème du jazz mis à l'honneur

**Fin de la séance à 12 h 30 par un apéritif offert par le CIQ**